

Sociétés de la Couronne

Actuellement, 10 des 15 membres du conseil d'administration sont nommés par l'ensemble des actionnaires de la société. Ces actionnaires se composent dans l'ensemble de ceux qui bénéficient des services de cette société que l'on surnomme Fannie Mae. Je voudrais préciser d'abord qu'elle n'est ni exclusivement une entreprise privée, ni un organisme public, mais plutôt une combinaison des deux. Elle relève en dernier ressort du président des États-Unis, et elle est aussi chargée de l'exécution des principales politiques américaines sur l'habitation. On s'attend à ce qu'elle rapporte aux actionnaires—je souligne cet aspect parce que, à mon avis, le profit n'est que le résultat de l'efficacité. L'absence de profits est très vraisemblablement le fait d'une gestion qui laisse beaucoup à désirer.

Fannie Mae vise à réaliser des bénéfices pour les actionnaires. Elle a été débaptisée une fois, restructurée trois fois, sa mission a été définie et redéfinie deux fois. Voilà quelque chose qui aurait dû se produire depuis longtemps dans la Société centrale d'hypothèques et de logement. Voilà une compagnie qui avait été instituée dans une intention précise et, plutôt que de la redéfinir pour lui permettre de remédier aux problèmes qui se posent au Canada, on l'a laissée se stratifier, s'immobiliser et à en juger d'après le bilan actuel, elle ne remplit même pas ses fonctions comme elle le devrait ni envers le gouvernement ni envers les Canadiens.

Aux États-Unis, le but ou la mission principale de Fannie Mae consiste à assurer des fonds aux entrepreneurs et aux prêteurs, aux taux les plus raisonnables. Elle rend service aux associations d'épargne et de prêts, aux banques et aux compagnies d'assurances de ce pays. Fait intéressant, elle ne se borne plus maintenant à assurer des hypothèques mais elle s'est engagée depuis quelque temps, de façon extrêmement énergique dans le domaine des hypothèques ordinaires et elle est devenue en fait une sorte de bourse des hypothèques, où les gens peuvent acheter et vendre des hypothèques ordinaires aux États-Unis.

Fannie Mae a atteint sa prééminence actuelle parmi les prêteurs sur hypothèque parce qu'elle a réussi, à certains égards, à échapper aux autorités fédérales. En résumé, elle a échappé à la domination à la Basford. Comme organisme du gouvernement, créé en 1938, il a naturellement été facile à cette société d'emprunter des fonds sur le marché privé pour faire des prêts sur hypothèque. Je signalerai qu'avec notre conception ridicule de la Société centrale d'hypothèques et de logement, notre gouvernement ne lui a jamais, même jusqu'à cette date, permis de faire appel au secteur privé pour lever des fonds.

Il prend la solution de facilité qui est tout simplement de s'adresser au ministre des Finances et de demander encore 100 millions ou 1 milliard de dollars ou, comme il nous l'a demandé à la Chambre, de lui accorder 2 milliards de dollars pour les prêts. J'insiste sur le fait que la compagnie comparable des États-Unis ne dépend pas du Trésor fédéral de façon aussi importante que la Société dans notre pays. Là-bas, l'avoiron social et les dettes de la compagnie comparable sont financés par des fonds privés.

J'aimerais également mentionner qu'afin de conserver un solde positif, la société s'est libérée totalement des contraintes du gouvernement en ce qui concerne les limi-

[M. Stevens.]

tes de la dette. Contrairement à notre SCHL qui est incluse dans le passif brut du Canada, la société n'a donc pas à être incluse dans le calcul du passif brut de ce pays. J'aimerais également mentionner qu'en mai 1970 le contrôle du conseil d'administration de la compagnie est passé entre les mains de quelque 14,800 actionnaires privés. Les actions de la compagnie sont offertes à la Bourse de New York et y font sensation. Les profits et la croissance de la compagnie ont été tellement phénoménaux que ses valeurs ont été très en demande et qu'elles sont passées d'environ \$5 en 1968 à leur prix courant de \$20; elles ont même dépassé \$25 une fois et la valeur en a donc quadruplé et même quintuplé.

Actuellement, les bénéfices de cette société atteignent environ 70 millions de dollars. Pensez donc! Voilà une entreprise privée qui parvient même à faire un meilleur travail dans son domaine que l'entreprise canadienne comparable. Elle n'a que trois fois l'importance de notre Société et fait des bénéfices de l'ordre de 70 millions comparé à 3 millions pour la nôtre. C'est une chose que ne devraient pas oublier ceux qui aiment tant les sociétés de la Couronne. Le fait est que l'étatisation n'est pas la meilleure façon de rendre une entreprise efficace.

Les actionnaires de la Fannie Mae élisent 10 des directeurs et le président des États-Unis les cinq autres. La charte accordée à la Société par le Congrès américain confère à George Romney, en qualité de secrétaire au Logement et à l'Aménagement urbain, des «pouvoirs généraux de réglementation» sur les affaires de la Fannie Mae, le droit de décision en matière de dividendes, d'émission d'actions, de passif et d'emprunt mais, et je le souligne, l'objectif de l'entreprise est toujours de faire des bénéfices.

• (1650)

J'ai souligné ces ressemblances ou ces différences entre la méthode canadienne à l'égard de la SCHL et la méthode américaine à l'égard de Fannie Mae, non que je croie que cette société ait un mérite particulier pour la seule raison qu'elle est américaine, mais simplement pour avertir la Chambre qu'en étudiant la motion nous ne devons pas oublier qu'il ne faut pas encourager les sociétés d'État à s'étendre et à s'accroître davantage. A mesure que la session avancera, nous pourrions faire état de certaines activités entièrement irresponsables de certaines sociétés d'État qui ont été soit administrées, maintenues ou, dans certains cas, engendrées par le gouvernement actuel. Il est temps de freiner l'expansion des sociétés de la Couronne.

Quand nous examinons les rapports des sociétés de la Couronne au Canada, nous y voyons des résultats saisissants. Leurs actifs globaux sont passés de 4 milliards de dollars en 1962 à plus de 12 milliards en 1972. Leurs recettes, si on ne tient pas compte de la dette et des gains qu'elles peuvent faire à la Banque du Canada, ce qui est simplement une écriture comptable, sont de l'ordre de 70 millions. Dans certains cas, il s'agit des plus grandes sociétés au pays dont l'ensemble de l'actif atteint 12 milliards et dont les revenus s'élèvent à près de 70 millions dans l'ensemble. Quelques-unes de ces entreprises ont accusé des déficits mais le gouvernement a une inclination, une propension à infliger d'autres sociétés d'État au pays.